



PLAN D'ACTION  
RÉGIONAL  
2018-2019

**DIRECTION RÉGIONALE DE  
SERVICES QUÉBEC DE LA  
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2018-2019

**Direction régionale de Services Québec  
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine**

**Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

**Rédaction**

Direction du marché du travail et des services spécialisés (DMTSS)  
Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ce plan d'action peut être consulté  
sur le site d'Emploi-Québec : [www.emploiquebec.gouv.qc.ca](http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018  
ISBN : 978-2-550-83859-3 (PDF)

## AVIS AUX LECTEURS

---

Le 22 mai 2018, le Premier ministre et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilaient la première Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 ([https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/Strat-nationale\\_mo.PDF](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/Strat-nationale_mo.PDF)), laquelle prévoit des investissements de plus de 1,3 G\$. Des consultations régionales tenues en 2016 et en 2017 dans toutes les régions du Québec ont permis de jeter les bases de cette Stratégie nationale qui se veut adaptée aux réalités régionales.

Nonobstant le plan d'action régional qui suit et qui a été élaboré avant le dévoilement de la Stratégie nationale, la Direction régionale de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'engage à mettre en œuvre la Stratégie par les actions et les mesures, nouvelles ou bonifiées, qui permettront de faire face aux nouvelles réalités du marché du travail.



Nadine LeBreux  
Directrice régionale  
Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE .....</b>	<b>5</b>
<b>MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....</b>	<b>7</b>
<b>PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC .....</b>	<b>8</b>
<b>ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC .....</b>	<b>12</b>
<b>PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX.....</b>	<b>20</b>
<b>5.1 L'ADÉQUATION ENTRE LES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES BESOINS DES ENTREPRISES DANS UN CONTEXTE OÙ LA RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE ET LE CHÔMAGE COEXISTENT.....</b>	<b>21</b>
ORIENTATION 1 – APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL TANT QUANTITATIF QUE QUALITATIF .....	22
ORIENTATION 2 – ACCÉLÉRER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES PRÊTES À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL, SOIT PAR LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES.....	23
ORIENTATION 3 – FAVORISER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES CLIENTÈLES DE L'ASSISTANCE-SOCIALE, SOIT PAR LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES .....	24
ORIENTATION 4 – CONTRIBUER À STRUCTURER ET ADAPTER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES ENTREPRISES ET À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN EMPLOI.....	26
ORIENTATION 5 – ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES, EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES, À L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE D'INTERVENTION ET AUX BESOINS DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES AFIN D'ACCROÎTRE L'INSERTION EN EMPLOI. ....	27
<b>5.2 L'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET L'INCLUSION SOCIALE DU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE PERSONNES .....</b>	<b>29</b>
ORIENTATION 1 – FAVORISER L'INCLUSION SOCIOÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉMUNIES.....	29
ORIENTATION 2 – SOUTENIR LES INITIATIVES FAVORISANT LA SOLIDARITÉ .....	30
<b>5.3 UNE PRESTATION DE SERVICES ADAPTÉE AUX BESOINS DES CLIENTÈLES .....</b>	<b>31</b>
ORIENTATION 1 – SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES.....	31
<b>ANNEXES.....</b>	<b>34</b>

## **MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan d'action régional de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2018-2019. Ce plan expose les enjeux et problématiques du marché du travail de la région et les actions qui en découleront pour améliorer le fonctionnement du marché du travail, favoriser la solidarité et l'inclusion sociale ainsi que faciliter l'accès aux services gouvernementaux dans la région.

La Direction régionale de Services Québec épouse la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) qui consiste à participer à la prospérité économique du Québec et au développement social, notamment en contribuant à l'équilibre du marché du travail et en favorisant la solidarité et l'inclusion.

À cet effet, la Direction régionale de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a notamment pour mandat de s'assurer que soient offerts, par le biais des centres locaux d'emploi et des bureaux de Services Québec, les services de solidarité sociale et d'accompagnement aux citoyens et aux entreprises dans leurs démarches administratives auprès du gouvernement. Également, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), la direction régionale planifie et assure l'offre de services aux personnes pouvant entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi, de même qu'aux entreprises éprouvant des difficultés en matière de gestion des ressources humaines.

Inspirée de différentes consultations menées auprès de son personnel, des membres du CRPMT, de divers partenaires et acteurs importants du marché du travail régional dans le cadre de la tenue du rendez-vous national sur la main-d'œuvre, ou dans le cadre des travaux préparatoires de la future stratégie nationale sur la main-d'œuvre et des consultations de différents ministères pour l'élaboration des priorités régionales dans le cadre de la stratégie pour l'occupation et la vitalité des territoires, la direction régionale présente sa planification de l'année en ciblant des actions prioritaires qui répondent aux enjeux ministériels et à ceux de la région.

En effet, afin de répondre aux différents enjeux du marché du travail, notamment du côté de l'emploi et de la main-d'œuvre, les actions se poursuivent dans un objectif commun : intégrer en emploi la clientèle dans le but d'améliorer l'adéquation entre la formation, les compétences et les besoins du marché du travail. Que ce soit par la mise en mouvement vers l'insertion professionnelle des prestataires de l'aide financière de dernier recours, l'insertion plus rapide sur le marché du travail des prestataires de l'assurance-emploi ou encore le rehaussement des compétences des personnes en emploi, toutes les actions identifiées visent un meilleur équilibre de notre marché du travail.

De plus, face aux nouveaux défis de rareté de main-d'œuvre, des efforts accrus devront être déployés pour accompagner les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines afin de les soutenir sur le plan de l'attraction, l'intégration et la rétention de la main-d'œuvre.

Considérant que l'emploi demeure le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la direction régionale a identifié des stratégies pour favoriser la mise en mouvement et l'insertion en emploi des prestataires d'une aide financière de dernier recours, le tout dans une approche proactive.

Cette planification intègre également la nouvelle vision du gouvernement de faire de Services Québec la porte d'entrée des services gouvernementaux pour les citoyens et citoyennes, ainsi que pour les entreprises de tout le territoire québécois afin de simplifier

leurs relations avec l'État. Dans cette optique, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale modifie son organisation du travail en offrant à la population une gamme élargie de services sous un même toit. Déjà, dans notre région, un bureau de Services Québec à Sainte-Anne-des-Monts est à la disposition des citoyens et des entreprises du territoire de la Haute-Gaspésie et au moins un autre devrait être déployé en 2018-2019.

Face aux nouveaux défis qui se présentent, je salue le dévouement et la collaboration du personnel et des partenaires au succès de la mise en œuvre de ce plan d'action.



Nadine LeBreux  
Directrice régionale  
Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Secrétaire du Conseil régional des partenaires du  
marché du travail Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

---

Nous avons le plaisir de vous présenter les stratégies établies par le Conseil régional des partenaires du marché du travail dans le Plan d'action régional 2018-2019 de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

L'année 2018-2019 sera teintée par la continuité de nos actions afin de poursuivre ensemble nos interventions pour l'amélioration du marché du travail de la région et d'autre part, par la contribution au Plan d'action concerté de la Commission des partenaires du marché du travail visant une amélioration de l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi.

La région connaît un essor économique important attribuable notamment à l'obtention de contrats d'envergure par les entreprises de différents secteurs et à l'émergence de nouveaux secteurs d'activité. Les entreprises ont un grand besoin de main-d'œuvre. Avec l'essor économique et l'accentuation de certains phénomènes liés à la main-d'œuvre dans la région, notamment le vieillissement de la population, le faible taux de remplacement de la main-d'œuvre ainsi que l'inadéquation entre les compétences de celle-ci et les besoins des entreprises, les défis à relever sont grands et partagés par de plus en plus d'acteurs et de partenaires du marché du travail.

Projet porté par les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail et les équipes de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en collaboration avec nos partenaires, le Plan d'action régional 2018-2019 propose des actions adaptées à notre réalité qui contribueront à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et de la situation socioéconomique de notre région.

Bonne consultation!



Jacques Veillette  
Président  
Conseil régional des partenaires du marché du  
travail Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



### L'ORGANISATION

Par son offre de services, Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine contribue à l'atteinte des objectifs gouvernementaux quant à l'accroissement du niveau et de la qualité de vie des Québécois et Québécoises, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'adéquation formation–compétences–emploi.

### LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

Services Québec fournit les services publics d'emploi aux individus et aux entreprises. Les services offerts aux individus s'inscrivent dans un continuum de services axé vers l'emploi; c'est-à-dire qui permet d'assurer un cheminement fluide et d'accompagner les personnes qui en ont besoin pour intégrer le marché du travail, tout en tenant compte des besoins en compétences des entreprises.

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à une meilleure adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail de même qu'à la réduction du chômage, des pertes d'emploi, de l'instabilité de l'emploi et des obstacles à la création d'emplois.

#### ➤ LES SERVICES UNIVERSELS DE BASE

Des services universels de base sont offerts à l'ensemble de la clientèle en partenariat avec les intervenants du marché du travail. Visant à favoriser un appariement plus efficace de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, ces services comprennent :

- ❖ **Les services d'accueil-réception ou les interventions de soutien à la démarche** de tout individu se présentant dans un centre local d'emploi pour identifier ses besoins en regard du marché du travail.
- ❖ **L'information sur le marché du travail** permettant de mieux connaître le marché du travail en rendant disponibles les informations pertinentes et utiles à la main-d'œuvre, aux employeurs, aux institutions d'enseignement et aux organismes œuvrant au développement de la main-d'œuvre ainsi qu'au développement économique (outils de recherche en ligne sur les professions et la formation, sessions d'information, documentation dans la salle multiservice).
- ❖ **Les services de placement** contribuant à améliorer le fonctionnement du marché du travail en facilitant l'accès à des occasions d'emplois et en réduisant la durée des périodes de chômage et les délais pour combler les postes vacants (banques d'emplois et de candidatures via le *Placement en ligne* et des outils locaux d'appariement et de placement assisté).

#### ➤ LES SERVICES SPÉCIALISÉS

En plus des services universels offerts à l'ensemble de la population et des entreprises, des services d'emploi spécialisés sont offerts (évaluation, accompagnement et mesures actives d'emploi) aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à

intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi, de même qu'aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

De plus, les personnes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont encouragées à participer à des activités facilitant leur insertion sociale, insertion en emploi et participation active à la vie économique.

## SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Services Québec simplifie les démarches et les recherches des citoyens et citoyennes.

Les services offerts dans les bureaux concernés comprennent, notamment :

- ❖ L'information sur les services et programmes gouvernementaux ainsi que l'assistance à la navigation;
- ❖ Le Service québécois de changement d'adresse (SQCA);
- ❖ L'information et le traitement des demandes relatives au domaine de l'état civil et au Registre foncier du Québec;
- ❖ ClicSÉCUR;
- ❖ Le service de commissaire à l'assermentation.

## LES SERVICES DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, Services Québec est aussi responsable de la gestion des programmes d'aide financière. Ainsi, suivant le volet solidarité sociale de son offre de services, l'organisation soutient financièrement les personnes et les familles démunies, et favorise leur autonomie économique et sociale. En outre, elle les encourage à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la société.

## LE CADRE DE GESTION

L'action au Ministère s'inscrit dans le cadre de gestion par résultats du gouvernement du Québec qui est fondé sur des résultats mesurables par rapport aux objectifs et aux cibles établis préalablement en fonction des services à fournir. Bien que Services Québec produise un plan d'action annuel, sa planification est effectuée dans une perspective pluriannuelle étant donné la nature structurelle et persistante des problèmes auxquels s'attaquent les services publics d'emploi. Afin de tirer le meilleur parti de la gestion par résultats, le Ministère mène ses interventions de façon décentralisée et en concertation avec les différents partenaires du marché du travail.

La planification ministérielle liée aux services publics d'emploi doit être établie en concertation par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Elle doit être approuvée par le gouvernement, conformément à la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail. Les contenus emploi et main-d'œuvre des plans d'action régionaux sont élaborés par les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail, en collaboration avec les directions régionales de Services Québec, et transmis à la Commission des partenaires du marché du travail pour recommandation au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Conformément aux dispositions légales, le Plan d'action régional 2018-2019 a été approuvé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et par le ministre responsable de l'Emploi et de la Solidarité sociale suite à la recommandation de la Commission des partenaires du marché du travail.

## LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Services Québec Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine compte sur un réseau de six unités locales dans chacun des territoires de la région, d'un point de service à Pointe-à-la-Croix et d'une direction régionale située à Gaspé (voir annexe 3).

Les bureaux locaux sont les suivants :

- ❖ Le centre local d'emploi de La Côte-de-Gaspé
- ❖ Le bureau de Services Québec de Sainte-Anne-des-Monts
- ❖ Le centre local d'emploi de Bonaventure
- ❖ Le bureau de Services Québec de Carleton-sur-Mer
- ❖ Le centre local d'emploi du Rocher-Percé
- ❖ Le centre local d'emploi des Îles-de-la-Madeleine

## LES RESSOURCES ALLOUÉES

Le budget d'intervention initial du Fonds de développement du marché du travail de Services Québec Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2018-2019 est de 15 355,4 k\$. Il est composé de fonds provenant du gouvernement du Québec (2 295,9 k\$) et de fonds fédéraux provenant du Compte de l'assurance-emploi (13 059,5 k\$), selon l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail et l'Entente Canada-Québec 2014-2020 visant le transfert des sommes du Fonds canadien pour l'emploi.

La répartition du budget d'intervention entre les unités locales s'effectue selon un modèle de répartition régional qui tient compte des réalités locales du marché du travail. Le budget d'intervention est réparti par fonds pour tenir compte des différents bassins de clientèle et de l'imputation des mesures. L'annexe 1 présente les critères de répartition de base utilisés dans la région.

Chaque unité locale se voit également attribuer des cibles de résultats pour les indicateurs ciblés au Plan d'action régional, toujours selon un modèle de répartition régional. L'annexe 2 présente les indicateurs ciblés pour l'année 2018-2019.

## LE PARTENARIAT

### LE CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL (CRPMT)

Composé de représentants des entreprises, de la main-d'œuvre, d'organismes communautaires, du réseau de l'éducation, de la Direction régionale de Services Québec ainsi que de représentants ministériels, le Conseil régional des partenaires du marché du travail est un lieu de concertation privilégié des partenaires au plan régional. Il analyse les problématiques du marché du travail de la région et recommande à la Commission des

partenaires du marché du travail (CPMT) un plan d'action, en ce qui a trait aux services publics d'emploi, qui prend en compte les besoins régionaux et locaux. Il est aussi responsable de l'adaptation des mesures et services d'emploi aux besoins de la région.

De plus, afin de bien remplir sa mission, Services Québec s'appuie sur l'expertise d'un réseau d'organismes œuvrant au développement de l'employabilité et dont la relation partenariale est basée sur un protocole de reconnaissance et de partenariat.

## ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

### L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'analyse des indicateurs du marché du travail et des données socioéconomiques permet de dresser un portrait du marché du travail et de cibler les enjeux et les problématiques régionales sur lesquels le secteur emploi du Ministère, en collaboration avec divers partenaires, devra agir pour les prochaines années. Voici donc un survol des plus récentes informations du marché du travail de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

### LA DÉMOGRAPHIE

Selon les données du Recensement 2016, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte 90 311 personnes, soit 1,1 % de la population du Québec (8 164 361).

Par rapport à 2011, la région a connu une diminution de population de 4,0 % tandis que celle du Québec a connu une augmentation de 3,3 %. La décroissance de la population régionale est attribuable à la combinaison d'une migration interrégionale et d'un accroissement naturel négatifs.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affichait un solde migratoire interrégional de -197 personnes pour l'année 2015-2016 (1 867 entrants pour 2 064 sortants). Il est à noter que la région n'a connu que deux années positives au cours des 15 dernières années, soit 2009-2010 et 2010-2011.

La région est l'une des rares où le nombre de décès dépasse celui des naissances. En 2016, l'accroissement naturel fut de -385 personnes (642 naissances pour 1 027 décès). Le dernier solde positif date de 1998. De plus, l'indice synthétique de fécondité de la région est légèrement inférieur à celui du Québec avec 1,49 enfant par femme.

	Population de 15-64 ans en 2016	Population totale en 2016	Population totale en 2011	Variation 2016/2011
MRC d'Avignon	8 920	14 461	15 246	- 5,1 %
MRC de Bonaventure	10 760	17 660	18 000	- 1,9 %
MRC de La Côte-de-Gaspé	11 020	17 117	17 985	- 4,8 %
MRC de La Haute-Gaspésie	6 940	11 316	12 088	- 6,4 %
MRC du Rocher-Percé	10 680	17 282	17 979	- 3,9 %
Les Îles-de-la-Madeleine	8 055	12 475	12 781	- 2,4 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	56 380	90 311	94 079	- 4,0 %
Ensemble du Québec	5 335 910	8 164 361	7 903 001	3,3 %

Source : Statistique Canada, Profil du Recensement de 2016.

La population de la région est nettement plus âgée que celle de la province. En 2016, la région comptait la part la plus élevée du Québec de personnes âgées de 65 ans et plus (25 %), de même que l'âge médian le plus élevé (52 ans).

D'ailleurs, selon le Recensement de 2016, on compte seulement 44 personnes âgées de 15 à 24 ans pour 100 personnes âgées de 55 à 64 ans. Au Québec, ce ratio est plutôt de 78 %.

	2011			2036		
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans +	0-19 ans	20-64 ans	65 ans +
MRC d'Avignon	21,9 %	59,7 %	18,4 %	19,7 %	47,7 %	32,6 %
MRC de Bonaventure	17,9 %	59,2 %	22,8 %	16,0 %	45,3 %	38,7 %
MRC de La Côte-de-Gaspé	18,1 %	63,0 %	18,9 %	16,9 %	48,0 %	35,1 %
MRC de La Haute-Gaspésie	16,6 %	61,7 %	21,7 %	13,3 %	46,3 %	40,4 %
MRC du Rocher-Percé	16,8 %	61,5 %	21,7 %	14,3 %	45,4 %	40,3 %
Les Îles-de-la-Madeleine	17,6 %	63,9 %	18,6 %	13,4 %	46,5 %	40,1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	18,1 %	61,4 %	20,4 %	15,8 %	46,5 %	37,6 %
Ensemble du Québec	21,6 %	62,7 %	15,7 %	20,5 %	53,6 %	25,9 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036.

## LA SCOLARITÉ

Bien que le taux de non-diplomation ait diminué au fil des ans, la région accuse encore un écart important par rapport au Québec. Selon les données du Recensement 2016, 23 % de la population de 25 à 64 ans de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne possède aucun diplôme comparativement à 13 % pour l'ensemble du Québec.

Si la région compte sur une part légèrement plus importante de diplômés du cégep ou d'une école de métiers, seulement 16 % de la population de 25 à 64 ans de la GÎM détient un diplôme universitaire, comparativement à 30 % pour l'ensemble du Québec.

	Gaspésie Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec	
Aucun diplôme	10 905	23 %	580 635	13 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	8 510	18 %	808 955	19 %
Diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	11 580	24 %	866 595	20 %
Diplôme d'un collège ou d'un cégep	9 380	20 %	832 430	19 %
Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	1 405	3 %	167 025	4 %
Diplôme universitaire égal ou supérieur au baccalauréat	6 090	13 %	1 116 300	26 %
<i>Total</i>	47 870	100 %	4 371 935	100 %

La diminution de la population de la région a un impact direct sur l'offre de formation disponible. Par exemple, les difficultés rencontrées au niveau de l'organisation de cohortes de formation limitent l'offre de formation et par conséquent, l'accessibilité aux formations. De plus, l'inadéquation entre l'offre de formation secondaire et postsecondaire et les besoins du marché du travail du territoire incitent plusieurs jeunes à quitter la région pour poursuivre des études spécialisées.

D'ailleurs, le solde migratoire par groupe d'âge nous informe que ce sont particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans qui quittent la région. En 2015-2016, ceux-ci ont connu un solde migratoire de -244 personnes (331 entrants pour 575 sortants). Les principales destinations des migrants (tous âges confondus) étaient le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale et Montréal.

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

### ➤ SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'économie de la région repose, en grande partie, sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles ainsi que sur l'industrie touristique. Les activités économiques principales varient au rythme des saisons et sont, dans plusieurs cas, tributaires des fluctuations des marchés internationaux.

D'ailleurs, selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA), on estime qu'environ 21 % des emplois occupés en 2017 dans la région étaient temporaires (7 800 emplois). De plus, par rapport à l'emploi total, ce serait au moins 11 % des emplois qui seraient saisonniers en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comparativement à 3 % pour le Québec.

Selon les données du Recensement 2016, les secteurs d'activité suivants regroupent plus de 50 % des personnes actives de la région :

- Soins de santé et assistance sociale
- Commerce de détail
- Fabrication (notamment celle d'aliments et de boissons, de produits en bois et de pièces d'éoliennes)
- Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- Services d'hébergement et de restauration

Toutefois, l'économie de la région tend à se diversifier et offre désormais des emplois dans une plus grande variété de professions. La région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se démarque d'ailleurs dans trois créneaux d'excellence :

- Éolien
- Récréotourisme
- Ressources, sciences et technologies marines

### ➤ INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'année 2017 confirme la tendance observée au cours des dernières années quant à l'amélioration des indicateurs du marché du travail en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les données présentées ci-dessous concernent la population de 15 à 64 ans, soit le groupe le plus actif sur le marché du travail (représente près de 97 % des personnes en emploi de la région).

En 2017, le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'est fixé à 73,2 % comparativement à 79,6 % pour l'ensemble du Québec. Pour la région, cela signifie une hausse de 1,2 % en comparaison à l'année précédente.

Environ 35 900 personnes de 15 à 64 ans ont occupé un emploi, soit 1 800 de plus que pendant l'année précédente. Ainsi, le taux d'emploi de la région a atteint un nouveau sommet de 64,9 % comparativement à 74,8 % pour le Québec.

De plus, on constate une baisse de 1 000 chômeurs par rapport à 2016. Le taux de chômage a donc atteint son plus bas niveau depuis 1987 (début de la collecte de données), soit 11,6 % comparativement à 6,1 % pour le Québec.

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (15-64 ans)		Variation en volume depuis	Variation en % depuis
	2017	2016	2016
Population active (000)	40,5	0,7	1,8
Emploi (000)	35,9	1,8	5,3
Chômage (000)	4,7	-1,0	-17,5
Taux de chômage (%)	11,6	-2,7	
Taux d'activité (%)	73,2	1,2	
Taux d'emploi (%)	64,9	3,2	

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Moyennes annuelles.

Malgré une amélioration des principaux indicateurs du marché du travail, il demeure que la région est aux prises avec un faible degré de mobilisation d'une partie significative de la population à intégrer le marché du travail. À titre d'exemple, pour obtenir le même taux d'activité que la province en 2017 (79,6 %), il aurait fallu 3 500 personnes actives supplémentaires de 15 à 64 ans en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

### ↪ ENTREPRISES

D'après les données du répertoire des entreprises de Services Québec, la région compte près de 3 900 établissements ayant au moins un employé. Environ 56 % de ces entreprises comptent moins de 5 employés tandis que 99 % comptent moins de 100 employés.

Même si la plupart des entreprises comptent moins de 5 employés, celles-ci ne cumulent que 12 % de l'emploi total de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. C'est plutôt dans les entreprises de 5 à 99 employés que l'on observe le plus grand nombre de travailleurs, soit les 2/3 des emplois de la région.

Nombre d'entreprises en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (mars 2017)	
MRC d'Avignon	559
MRC de Bonaventure	710
MRC de La Côte-de-Gaspé	771
MRC de La Haute-Gaspésie	473
MRC du Rocher-Percé	718
Les Îles-de-la-Madeleine	647
<i>Total</i>	3 878

1 à 4 employés	56 %
5 à 99 employés	43 %
100 employés et plus	1 %

### ↪ OFFRES D'EMPLOI

En 2016-2017, 4 229 postes vacants ont été signalés sur *Placement en ligne* pour la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les offres d'emploi ont été publiées par 512 entreprises, principalement des secteurs de la fabrication, du commerce de détail ainsi que de l'hébergement et restauration.

Les 3/4 des postes publiés étaient à temps plein et presque la moitié des postes n'exigeaient aucune expérience. Cependant, les emplois offerts n'étaient pas seulement des postes d'entrée sur le marché du travail puisque quasiment autant de postes vacants ont été signalés pour des emplois de niveau *Collégial et Professionnel* que *Secondaire* ou *Formation en cours d'emploi*.

### ↪ PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans les prochaines années, l'impact du vieillissement de la population représentera un grand défi en matière de remplacement de la main-d'œuvre. D'après les données de l'EPA 2017, 24 % des emplois étaient occupés par les 55 ans et plus (8 900 personnes) alors que les jeunes de 15 à 24 ans occupaient seulement 8 % des emplois (3 100 personnes).



Ainsi, selon les plus récentes perspectives d'emploi du ministère, on estime qu'environ 10 400 emplois seront à combler en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine entre 2015 et 2019. De ceux-ci, environ 9 500 le seront en raison des départs à la retraite.

Les postes à combler seront répartis parmi l'ensemble des secteurs d'activité présents sur le territoire. Toutefois, les secteurs *Transport et entreposage*, *Soins de santé*, et *Hébergement et restauration* devraient connaître une croissance de l'emploi supérieure à celle de l'ensemble des secteurs d'activité. Les *Services d'enseignement* et les *Administrations publiques* pourraient quant à eux connaître une légère décroissance de l'emploi.

Voici la répartition des emplois à combler entre 2015 et 2019, selon le niveau de compétence des professions ou le diplôme généralement demandé pour l'emploi :

- Gestion (5 %)
- Diplôme universitaire (12 %)
- Diplôme d'études collégiales (15 %)
- Diplôme d'études professionnelles (20 %)
- Diplôme d'études secondaires (28 %)
- Formation en cours d'emploi (21 %)

Ainsi, plusieurs emplois à combler demanderont une formation spécifique. Cependant, une part importante de l'emploi pourrait aussi être comblée par une main-d'œuvre plus éloignée du marché du travail puisque près de la moitié des postes demanderont un niveau de scolarité secondaire ou inférieur.

#### LES PRESTATAIRES D'ASSURANCE-EMPLOI

En 2016-2017, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail était en moyenne de 12 328 en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Par rapport à l'année financière précédente, cela représente une baisse de 0,9 % pour la région, mais de 5,8 % pour le Québec.

Près des  $\frac{2}{3}$  des prestataires d'assurance-emploi de la région sont des utilisateurs fréquents saisonniers, c'est-à-dire qu'une demande de prestations a été déposée trois fois ou plus au cours des cinq dernières années, chaque fois à peu près au même moment de l'année. La région se classe donc au 1<sup>er</sup> rang quant à la proportion d'utilisateurs fréquents saisonniers au programme d'assurance-emploi.

Prestataires de l'assurance-emploi (2016-2017)	
MRC d'Avignon	1 862
MRC de Bonaventure	2 170
MRC de La Côte-de-Gaspé	1 974
MRC de La Haute-Gaspésie	1 242
MRC du Rocher-Percé	2 689
Les Îles-de-la-Madeleine	2 392
<i>Total</i>	12 328
Utilisateurs fréquents saisonniers	65 %
Hommes	64 %
Femmes	36 %

Comme pour la province, environ les  $\frac{2}{3}$  des prestataires d'assurance-emploi de la région sont des hommes. Cependant, la main-d'œuvre ayant recours à l'assurance-emploi est plus âgée dans la région que dans l'ensemble du Québec. En effet, 38 % des prestataires de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont âgés de 55 ans et plus comparativement à 26 % pour le Québec. De plus, comme pour la population en général, le niveau de scolarité de cette clientèle est relativement plus faible qu'au Québec. Au moins 71 % des prestataires d'assurance-emploi de la région ont un niveau de scolarité secondaire ou inférieur comparativement à 57 % pour le Québec.

## LES PRESTATAIRES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

En 2016-2017, le nombre de prestataires aux programmes d'aide financière de dernier recours était en moyenne de 5 101 en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Par rapport à l'année financière précédente, cela représente une baisse de 6,1 % pour la région et de 2,4 % pour le Québec.

Malgré une diminution du taux d'assistance sociale, celui de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine demeure le 2<sup>e</sup> plus élevé du Québec. En 2017, il était de 8,4 % pour les 18-64 ans comparativement à 6,2 % pour le Québec.

Prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (2016-2017)	
MRC d'Avignon	774
MRC de Bonaventure	878
MRC de La Côte-de-Gaspé	834
MRC de La Haute-Gaspésie	1 056
MRC du Rocher-Percé	1 210
Les Îles-de-la-Madeleine	349
<i>Total</i>	5 101
Programme d'aide sociale	2 501
Programme de solidarité sociale	2 600

Les prestataires du programme d'aide sociale (personnes sans contraintes ou ayant des contraintes temporaires) représentaient 49 % de tous les prestataires comparativement à 60 % dans l'ensemble du Québec. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, on dénombrait en moyenne 1 522 prestataires sans contraintes à l'emploi, soit 61 % des prestataires du programme d'aide sociale. Environ 64 % des prestataires sans contraintes de la région reçoivent une aide financière depuis au moins deux années consécutives.

Quant aux prestataires du programme de solidarité sociale (personnes avec contraintes sévères à l'emploi et leur conjoint), ils représentaient 51 % de tout le bassin de prestataires.

## LE CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Les transformations du marché du travail agissent sur l'évolution de la clientèle de Services Québec. Non seulement celle-ci diminue et diminuera dans les prochaines années, mais sa composition de même que ses besoins seront différents, notamment au regard de l'utilisation des nouvelles technologies numériques. Parallèlement, Services Québec prendra en compte l'accentuation des mouvements de son personnel en raison des nombreux départs à la retraite.

Ainsi, pour remplir sa mission avec succès et assurer une prestation de services efficiente, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'instar de nombreux États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), doit innover et poursuivre l'amélioration continue de ses services afin de répondre aux attentes de la population et des entreprises.

Dans cette optique, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale procède à des changements organisationnels importants en vue de moderniser, optimiser et simplifier la planification et l'organisation de la prestation des services gouvernementaux à la population. Ces travaux passent par le déploiement, dans l'ensemble des régions, de bureaux de Services Québec qui offriront une panoplie de services gouvernementaux de première ligne, dont les services publics d'emploi. Le déploiement des bureaux de Services Québec a débuté et se poursuivra dans les prochaines années pour assurer la mise en œuvre d'une offre de services améliorée dans toutes les régions.

## L'INCLUSION ECONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE

En décembre 2017, le Gouvernement du Québec a dévoilé le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, qui prévoit des investissements majeurs et qui permettra au Québec de rejoindre les nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres en 2023 et de sortir de façon permanente plus de 100 000 personnes de la pauvreté d'ici 2023.

Dans ce contexte, Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine contribuera à réduire la pauvreté en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine par des actions concrètes, notamment celles qui visent à mobiliser les milieux et à favoriser la participation sociale des personnes et des familles à faible revenu ou en situation d'exclusion sociale.

## L'OCCUPATION ET LA VITALITE DES TERRITOIRES

La nouvelle Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 a été rendue publique le 11 décembre 2017 par le gouvernement. Elle vise à ce que les ministères et organismes régionaux alignent leurs actions sur les priorités régionales ciblées par les acteurs régionaux et ainsi, à assurer des interventions mieux adaptées aux besoins des régions.

En vertu de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, tous les ministères et organismes gouvernementaux sont appelés à contribuer aux objectifs de la stratégie afférente, et particulièrement aux priorités régionales qu'elle identifie. Pour la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, des priorités distinctes ont été identifiées par les acteurs régionaux pour le territoire de la Gaspésie et celui des Îles-de-la-Madeleine. Les priorités régionales qui interpellent la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sont prises en compte par la Direction régionale de Services Québec dans la planification de ses interventions dans le présent plan d'action.

## LES ENJEUX ET LES PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

À la suite de l'analyse des principaux indicateurs du marché du travail de la région et des données socioéconomiques, il en ressort différentes problématiques sur lesquelles Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, en collaboration avec les partenaires, orientera ses actions pour l'année 2018-2019 et pour les années à venir.

### Principales problématiques soulevées dans la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

- 1 Le faible degré de mobilisation d'une partie significative de la population de la région à intégrer le marché du travail accentue le déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.
- 2 Le vieillissement de la population et les nombreux départs à la retraite accentuent les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre ainsi que le phénomène de perte d'expertise pour les entreprises.
- 3 Le faible taux de scolarisation de la main-d'œuvre disponible crée des difficultés de recrutement pour les entreprises qui recherchent une main-d'œuvre de plus en plus spécialisée.
- 4 L'inadéquation entre les qualifications ainsi que les compétences professionnelles et les emplois vacants créent des difficultés de recrutement pour les entreprises qui recherchent une main-d'œuvre de plus en plus spécialisée.
- 5 Le nombre d'emplois qualifiés d'« entrées » sur le marché du travail est important. Malgré cela, l'éloignement du marché du travail et le manque de compétences de base, telles que le savoir-être, caractérisant plusieurs personnes composant le bassin de main-d'œuvre disponible, rendent plus difficile l'intégration au marché du travail et le maintien dans ces emplois.
- 6 La prédominance des activités économiques saisonnières rend difficile, pour les entreprises, le recrutement de la main-d'œuvre et l'intégration en emploi durable pour les chercheurs d'emploi.
- 7 Les ressources (financières et humaines) dont disposent plusieurs petites entreprises de la région, la culture de certaines entreprises ainsi que l'absence d'outils, de politique ou de processus (recrutement, GRH, etc.) rendent difficiles le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre, l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et la gestion adéquate de leurs ressources humaines.
- 8 L'inadéquation entre l'offre de formation secondaire et postsecondaire et les besoins du marché du travail sur le territoire incite plusieurs jeunes à quitter la région pour poursuivre des études spécialisées.
- 9 Les difficultés rencontrées au niveau de l'organisation de cohortes de formation limitent l'offre de formation et, par conséquent, l'accessibilité aux formations.

Ces problématiques confirment également que la Direction régionale de Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'identifie aux enjeux ciblés dans la planification stratégique du Ministère qui, pour 2018-2019, sont les suivants :

- L'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.
- L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes.
- La prestation de services adaptée aux besoins des clientèles.

## PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX

La planification régionale découle du contexte régional et des enjeux ci-haut mentionnés. Elle prend également appui sur les priorités régionales ainsi que les orientations qui se dégagent du processus de planification stratégique du MTESS, d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail. Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la Direction régionale de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités ainsi que de certains facteurs de contingence.

Les priorités régionales de la Direction régionale de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont :

- L'accompagnement des petites et moyennes entreprises en matière de gestion des ressources humaines et dans leurs efforts de recrutement.
- La sensibilisation des entreprises pour l'adoption de pratiques gagnantes en matière d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.
- L'intervention proactive auprès des nouveaux demandeurs d'une aide financière de dernier recours.
- La collaboration des partenaires dans la mobilisation et l'accompagnement des diverses clientèles pour assurer un suivi soutenu lors de leur participation à un service ou une mesure et favoriser l'insertion en emploi.
- La veille du marché du travail et l'identification des professions présentant des signes de déficit de main-d'œuvre dans notre région, l'analyse de leurs causes et l'identification de solutions.
- Le soutien au développement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future, en réponse aux besoins du marché du travail régional.
- Le développement et la connaissance de l'information sur le marché du travail et la diffusion des offres d'emplois et postes vacants.
- La participation de tous les bassins de main-d'œuvre pour répondre aux besoins des entreprises et contribuer à l'amélioration de l'équilibre du marché du travail.

Les prochaines sections présentent les actions ou stratégies régionales auxquelles Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'engage à poursuivre ou à mettre de l'avant en 2018-2019 pour répondre aux problématiques régionales et aux enjeux ministériels. De plus, chaque centre local d'emploi ou bureau de Services Québec de la région élaborera un plan d'action local qui identifiera les actions prévues et les budgets consacrés pour atteindre les cibles locales, tout en tenant compte des particularités de chaque territoire.

Notamment, le Centre local d'emploi des Îles-de-la-Madeleine tiendra compte dans son plan d'action local du caractère particulier des Îles-de-la-Madeleine, tel qu'entendu dans le décret du gouvernement reconnaissant l'insularité et les contraintes structurelles du territoire des Îles-de-la-Madeleine.

## 5.1 L'ADÉQUATION ENTRE LES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES BESOINS DES ENTREPRISES, DANS UN CONTEXTE OÙ LA RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE ET LE CHÔMAGE COEXISTENT

En lien avec les enjeux et orientations du Plan d'action du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en matière de main-d'œuvre et d'emploi, le Conseil régional des partenaires du marché du travail Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine retient les axes d'intervention suivantes pour 2018-2019.

### Plan d'action 2018-2019 en matière de main-d'œuvre et d'emploi (Emploi-Québec)

<b>Enjeu 1: L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.</b>	<b>Enjeu 2: L'adaptation, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, des services publics d'emploi au contexte de changements démographiques et d'évolution des caractéristiques des clientèles.</b>
Orientation 1 : Approfondir la connaissance des déséquilibres du marché du travail tant quantitatifs que qualitatifs	
Axe d'intervention 1.1 : La veille du marché du travail	
Axe d'intervention 1.2 : L'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi	
Orientation 2 : Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail, dont par le soutien au développement des compétences	
Axe d'intervention 2.1 : Une IMT facilement accessible et adaptée aux besoins des différents utilisateurs	
Axe d'intervention 2.2 : L'intervention auprès des personnes qui ont besoin d'une aide au placement ou d'une formation d'appoint	
Orientation 3 : Favoriser l'insertion en emploi des personnes faisant partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail et les clientèles de l'assistance sociale, dont par le soutien au développement des compétences.	
Axe d'intervention 3.1 : L'intervention proactive auprès des nouveaux demandeurs d'aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement rapide	
Axe d'intervention 3.2 : L'insertion en emploi de tous les bassins de main-d'œuvre	
Axe d'intervention 3.3 : L'arrimage entre les services aux individus et aux entreprises pour mettre le client au centre de nos interventions	
Orientation 4 : Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines des entreprises et à favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre en emploi	
Axe d'intervention 4.1 : L'accompagnement des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée	
Axe d'intervention 4.2 : Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises dans un contexte de rareté de main-d'œuvre	
Orientation 5 : Adapter l'offre de services, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, à l'évolution du contexte d'intervention et aux besoins des individus et des entreprises afin d'accroître l'insertion en emploi	
Axe d'intervention 5.1 : La collaboration des partenaires face aux enjeux du marché du travail	
Axe d'intervention 5.2 : La collaboration des partenaires concernés pour améliorer l'insertion en emploi des participants et participantes aux mesures actives	
Axe d'intervention 5.3 : La collaboration des partenaires dans le soutien à la mobilité de la main-d'œuvre	

## ORIENTATION 1 – APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL TANT QUANTITATIFS QUE QUALITATIFS

Avec l'amélioration du marché du travail et la décroissance de la population en âge de travailler, les bassins de main-d'œuvre disponibles se resserrent. En parallèle, les besoins en compétences des entreprises se complexifient et les problématiques d'adéquation entre les compétences, la formation et l'emploi deviennent de plus en plus précises et complexes.

Dans ce contexte, Services-Québec Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine identifie les stratégies suivantes pour 2018-2019.

### AXE D'INTERVENTION 1.1 : LA VEILLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Actions ou stratégies régionales	
1.	Réaliser l'exercice des perspectives professionnelles et diffuser l'information aux partenaires concernés pour assurer une meilleure connaissance des besoins du marché du travail.
2.	Améliorer la connaissance, au niveau local et régional, de la dynamique entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de certaines professions.
3.	Assurer une veille du marché du travail et des secteurs priorités, notamment en participant aux comités régionaux des créneaux d'excellence et en assurant un partage d'informations avec nos unités locales.

### AXE D'INTERVENTION 1.2 : L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION, LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOI

Actions ou stratégies régionales	
1.	Établir la liste des professions présentant des signes de déficit de main-d'œuvre dans la région et la rendre disponible aux partenaires, dont le <i>Conseil régional des partenaires du marché du travail</i> (CRPMT) et la <i>Commission des partenaires du marché du travail</i> (CPMT).
2.	Cibler quelques professions présentant des signes de déficit de main-d'œuvre avec le CRPMT et analyser leurs causes, en collaboration avec nos partenaires.
3.	Mettre en œuvre des solutions pour améliorer la dynamique des professions ciblées ayant des signes de déficit de main-d'œuvre.
4.	Revoir la mesure régionale MFOR stratégique sous l'angle des professions présentant des signes de déficit de main-d'œuvre en collaboration avec le CRPMT, et ce, afin de rendre admissibles, sous certaines conditions, des personnes en emploi à la mesure de formation de la main-d'œuvre dans des programmes de formation visant à intégrer une profession ciblée par le CRPMT.
5.	Participer aux tables locales et régionales avec les partenaires de l'éducation, qui visent à améliorer la connaissance des besoins de main-d'œuvre par les différents intervenants et à influencer la modulation de l'offre de formation dans la région. Nos participations se poursuivront sur les divers comités suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Table interordres Éducation, Formation, Emploi (TÉFE)</li> <li>- Comité d'aménagement de la formation professionnelle et technique</li> <li>- Comités locaux éducation/main-d'œuvre (CLÉMO)</li> </ul>
6.	Effectuer le suivi des deux <i>Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre</i> de la CPMT ayant débutés en 2017-2018 visant l'adéquation entre les compétences et la formation dans la région pour le secteur des technologies de l'information et des communications, et le secteur de la restauration.



7.	Poursuivre les travaux avec le comité sectoriel de main-d'œuvre en tourisme sur le développement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future dans le secteur de la restauration, et poursuivre nos collaborations avec le comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes dans divers dossiers.
8.	Contribuer à répondre à la Stratégie maritime ainsi qu'à la Stratégie numérique dans le cadre de nos interventions.
9.	Contribuer à la réalisation de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre qui sera dévoilée au printemps 2018.
10.	Organiser un forum régional sur la main-d'œuvre en partenariat avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

## **ORIENTATION 2 – ACCÉLÉRER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES PRÊTES À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL, DONT PAR LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

De nombreux postes vacants sont disponibles dans la région. En 2016-2017, plus de 5 000 postes ont été recensés en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, principalement sur le site de *Placement en ligne* d'Emploi-Québec.

Cependant, même si le phénomène de rareté de main-d'œuvre s'accroît, le taux de chômage de la région demeure plus élevé que celui des autres régions du Québec. En 2017, le taux de chômage des 15-64 ans se situait à 11,6 %; un écart de 5,5 points de pourcentage avec l'ensemble de la province. Le caractère saisonnier de l'économie de la région peut expliquer en partie cet écart.

Avec un nombre moyen de 12 328 prestataires d'assurance-emploi en 2016-2017, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la région dont le ratio prestataires d'assurance-emploi et nombre de personnes en emploi est le plus élevé au Québec. Ainsi, un nombre important de travailleurs de la région compose avec des situations de transition sur le marché du travail. Toutefois, certains d'entre eux n'ont besoin que d'une aide d'appoint ou d'un soutien au placement pour réintégrer le marché du travail.

Pour accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail, Services-Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine identifie les stratégies suivantes pour 2018-2019.

### **AXE D'INTERVENTION 2.1 : UNE INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL FACILEMENT ACCESSIBLE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES DIFFÉRENTS UTILISATEURS**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Développer notre information sur le marché du travail (IMT) locale et régionale et augmenter sa promotion auprès du personnel, de la clientèle et des partenaires, notamment par des ateliers, des présentations et la production de diverses publications.
2.	Recenser et diffuser hebdomadairement les offres d'emplois et les postes vacants de la région auprès du personnel et des partenaires et les afficher dans les salles multiservices des unités locales pour les rendre disponibles aux chercheurs d'emploi.
3.	Produire les fiches territoriales selon les données les plus récentes afin de rendre disponible aux divers utilisateurs un portrait du marché du travail pour chaque territoire de MRC.
4.	Initier des salons de l'emploi, en collaboration avec les partenaires, pour faire connaître les emplois disponibles aux chercheurs d'emploi et supporter les entreprises dans leurs efforts de recrutement.



5.	Profiter de toutes les tribunes pour améliorer la connaissance des services publics d'emploi (SPE) et des termes liés à la rareté de main-d'œuvre par les partenaires, notamment pour faire connaître la contribution et les interventions possibles des SPE à l'amélioration du marché du travail.
6.	Assurer une utilisation optimale de l'outil de priorisation des services aux entreprises (OASIS).
7.	Préparer et diffuser une formation sur l'information du marché du travail (IMT) pour le personnel des services aux entreprises afin d'augmenter leur connaissance de l'IMT et de renforcer leurs échanges avec les employeurs.

**AXE D'INTERVENTION 2.2 : L'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES QUI ONT BESOIN D'UNE AIDE AU PLACEMENT OU D'UNE FORMATION D'APPOINT**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Faire connaître et valoriser les services publics d'emploi en matière de soutien à la recherche d'emploi et de placement auprès des chercheurs d'emploi et des partenaires.
2.	Favoriser la formation des travailleurs saisonniers afin de développer leurs compétences lors de leurs périodes d'arrêt de travail.
3.	Poursuivre les sessions de groupe différenciées selon le profil des prestataires de l'assurance-emploi, en collaboration avec les ressources externes, afin d'améliorer notre connaissance des besoins de ceux qui sont à risque de chômage prolongé et intervenir de façon proactive.
4.	Rendre disponible, lorsque possible, une offre de formation de courte durée destinée à améliorer les compétences et aptitudes des personnes qui ont besoin d'une formation d'appoint, notamment dans les secteurs priorités de la région (ex : Tourisme, Transformation des produits marins...).

**ORIENTATION 3 – FAVORISER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES CLIENTÈLES DE L'ASSISTANCE-SOCIALE, DONT PAR LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est caractérisée par des taux d'emploi et d'activité inférieurs à ceux de l'ensemble de la province. En 2017, ces taux étaient respectivement de 64,9 % et de 73,2 %, chez les 15-64 ans de la région. Même si les indicateurs du marché du travail de la région progressent, le territoire dispose toujours d'un bassin de population en âge de travailler relativement important qui, pour différentes raisons, est inactif sur le marché du travail. En décembre 2017, la région comptait d'ailleurs près de 4 434 prestataires de l'aide financière de dernier recours, dont 1 199 sans contraintes à l'emploi. En 2017, le taux d'assistance sociale des 18-64 ans de la région était le 2<sup>e</sup> plus élevé du Québec, avec un taux de 8,4 %.

Sachant que les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre sont en croissance, tous les bassins de clientèle, dont les clientèles des programmes de l'assistance sociale et les personnes sous représentées sur le marché du travail (femmes, jeunes, travailleurs et travailleuses expérimentés, personnes immigrantes, autochtones, personnes handicapées), peuvent être mis à contribution pour améliorer l'équilibre de notre marché du travail.

Afin de mobiliser et accompagner le plus grand nombre de personnes à entreprendre des démarches pour intégrer le marché du travail, Services-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine identifie les stratégies suivantes pour 2018-2019.

**AXE D'INTERVENTION 3.1 : L'INTERVENTION PROACTIVE AUPRÈS DES NOUVEAUX DEMANDEURS D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS DANS UNE PERSPECTIVE DE MISE EN MOUVEMENT RAPIDE**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Contribuer à la réalisation d'un portrait de la population inactive en âge de travailler dans la région avec la direction de la recherche du Ministère et mettre en œuvre des nouvelles initiatives afin de rapprocher ces personnes au marché du travail.
2.	Diversifier les moyens permettant d'amener davantage la clientèle de l'aide financière de dernier recours à nos bureaux afin de leur faire connaître nos services publics d'emploi et les emplois vacants.
3.	Mettre en œuvre la nouvelle organisation locale du travail visant à assurer une prise en charge rapide par l'ensemble de l'équipe des demandeurs d'une aide financière de dernier recours dès le dépôt de la demande et ainsi assurer, notamment, la mise en œuvre du Programme Objectif Emploi.
4.	Assurer la connaissance par nos équipes et nos partenaires des services offerts par les organismes communautaires dans chaque territoire.

**AXE D'INTERVENTION 3.2 : L'INSERTION EN EMPLOI DE TOUS LES BASSINS DE MAIN-D'ŒUVRE**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Offrir, en collaboration avec les ressources externes, des activités destinées aux femmes, lorsque possible, dont des sessions de groupe présentant les services publics d'emploi et de l'information sur le marché du travail.
2.	Cibler les prestataires d'aide financière de dernier recours ayant des caractéristiques favorables à l'insertion en emploi et intervenir de façon proactive.
3.	Diversifier les activités de développement des compétences et des aptitudes du personnel afin de les outiller dans l'évaluation des besoins de la clientèle et renforcer l'utilisation de mesures structurantes.
4.	Offrir davantage de formations ou d'activités de préparation au marché du travail pour les clientèles éloignées du marché du travail et promouvoir ces activités auprès de ces personnes.
5.	Analyser la faisabilité de mettre en place un projet pilote visant à rejoindre les clientèles jeunes anglophones dans le territoire de la MRC de Bonaventure.
6.	Assurer un suivi continu des participants et participantes aux mesures d'emploi afin d'optimiser leurs chances de compléter leurs activités et d'accéder à un emploi.
7.	Assurer un suivi systématique des personnes qui ont terminé une participation à une mesure active d'emploi et maximiser l'utilisation de nos mesures et services auprès de ces personnes pour assurer leur intégration réussie en emploi, notamment par l'utilisation accrue de la mesure Subvention salariale et de la Mesure de formation de la main-d'œuvre.
8.	Présenter au personnel la Stratégie ministérielle d'insertion professionnelle des Premières Nations et des Inuits et assurer l'intégration des orientations d'Emploi-Québec à l'égard des services aux autochtones.
9.	Poursuivre les sessions d'information conjointes en matière de services d'emploi dans les communautés autochtones.
10.	Poursuivre nos collaborations avec le comité consultatif pour la clientèle judiciairisée adulte afin d'améliorer notre connaissance des besoins des personnes judiciairisées et d'adapter notre intervention.
11.	Contribuer à la réalisation de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2018-2022.

### AXE D'INTERVENTION 3.3 : L'ARRIMAGE ENTRE LES SERVICES AUX INDIVIDUS ET AUX ENTREPRISES POUR METTRE LE CLIENT AU CENTRE DE NOS INTERVENTIONS

Actions ou stratégies régionales	
1.	Favoriser les initiatives locales sur l'arrimage des services aux individus et des services aux entreprises visant à renforcer la collaboration des équipes dans l'analyse et le traitement des divers dossiers afin d'augmenter l'insertion en emploi durable et répondre aux besoins du marché du travail.
2.	Mettre en œuvre les fonctions de coordination locale de la prestation de services telles que définies par les travaux régionaux visant à établir un cheminement uniforme pour la clientèle.

### ORIENTATION 4 – CONTRIBUER À STRUCTURER ET À ADAPTER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES ENTREPRISES ET À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN EMPLOI

Certaines entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises, peuvent plus difficilement faire face à l'ensemble des changements du marché du travail en raison de leur capacité financière limitée, les empêchant notamment d'investir dans des activités de gestion des ressources humaines. Étant composée à près de 90 % d'entreprises de moins de 20 employés<sup>1</sup>, la région s'identifie facilement dans cette problématique.

Si le défi du développement des compétences de la main-d'œuvre est majeur pour les entreprises afin d'accroître leur productivité, ceux liés à l'attraction, au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre sont de plus en plus actuels. Dans le contexte où la diminution de la population en âge de travailler accentuera les difficultés de recrutement, les entreprises doivent s'ouvrir à accueillir une main-d'œuvre diversifiée ou sous-représentée sur le marché du travail et investir davantage dans leurs ressources humaines.

Afin de sensibiliser les entreprises aux réalités du marché du travail et de les accompagner, Services-Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine identifie les stratégies suivantes pour 2018-2019.

### AXE D'INTERVENTION 4.1 : L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES POUR L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI D'UNE MAIN-D'ŒUVRE DIVERSIFIÉE

Actions ou stratégies régionales	
1.	Sensibiliser les entreprises aux avantages d'une main-d'œuvre diversifiée (femmes, travailleurs et travailleuses expérimentés, personnes immigrantes...), notamment par des présentations et le soutien au développement des compétences en gestion des ressources humaines.
2.	Accompagner les employeurs lors de l'embauche des personnes plus éloignées du marché du travail ou issues des groupes sous-représentés, notamment en utilisant les mesures permettant l'accompagnement des personnes et des entreprises, dont la mesure Subvention salariale et le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).

---

<sup>1</sup> Répertoire des établissements du MTESS (mars 2017)

**AXE D'INTERVENTION 4.2 : LE SOUTIEN À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ENTREPRISES DANS UN CONTEXTE DE RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Réaliser des sessions d'information pour sensibiliser les entreprises aux réalités du marché du travail et leur faire connaître les différents services publics d'emploi, notamment sur les aspects liés au recrutement.
2.	Cibler des activités pour y présenter les services publics d'emploi et de l'IMT aux partenaires et aux entreprises.
3.	Soutenir le développement des compétences des dirigeants d'entreprises en matière de gestion des ressources humaines, notamment par des activités de formation et/ou de coaching.
4.	Cibler et accompagner les entreprises en gestion des ressources humaines (GRH), notamment celles qui ne disposent pas de services de GRH et influencer l'adoption de pratiques favorisant l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.
5.	Développer des outils pour supporter les petites entreprises (ex : manuel de l'employé...)
6.	Mettre en œuvre les nouvelles orientations des services aux entreprises et assurer la promotion et l'utilisation des nouveaux outils.
7.	Poursuivre, via le centre local d'emploi des Îles-de-la-Madeleine, notre participation à la Table RH de ce territoire et tenter de mettre en place ce genre d'initiative dans les autres territoires de la région pour favoriser la concertation entre les entreprises, le partage de bonnes pratiques en matière de GRH et la diffusion des compétences recherchées, ainsi que le développement des compétences.
8.	Réaliser des activités pour sensibiliser les entreprises à l'importance de recourir davantage à la qualification et à la formation continue de leur main-d'œuvre afin de faire face aux besoins croissants en main-d'œuvre et assurer l'amélioration de leur productivité.
9.	Promouvoir le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) auprès des entreprises.
10.	Sensibiliser davantage les entreprises sur leurs obligations en matière de qualification obligatoire.

**ORIENTATION 5 – ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES, EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES, À L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE D'INTERVENTION ET AUX BESOINS DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES AFIN D'ACCROÎTRE L'INSERTION EN EMPLOI**

L'apport des partenaires est primordial pour assurer un meilleur accompagnement des diverses clientèles vers l'insertion en emploi. Différentes tables de partenariat assurent la concertation locale et régionale sur l'ensemble du territoire concernant divers aspects liés à la main-d'œuvre et dont les travaux permettent de développer des initiatives pour s'adapter aux besoins des clientèles et assurer un cheminement mieux concerté pour celles-ci.

Pour favoriser l'insertion en emploi, Services-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine privilégie les stratégies suivantes, en collaboration avec ses partenaires, pour 2018-2019.

**AXE D'INTERVENTION 5.1 : LA COLLABORATION DES PARTENAIRES FACE AUX ENJEUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Favoriser la concertation locale et régionale en assurant notre rôle de leader du marché du travail et maximiser l'engagement des partenaires pour l'atténuation des diverses problématiques de notre marché du travail.

**AXE D'INTERVENTION 5.2 : LA COLLABORATION DES PARTENAIRES CONCERNÉS POUR AMÉLIORER L'INSERTION EN EMPLOI DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES AUX MESURES ACTIVES**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Encourager les initiatives locales, en collaboration avec nos partenaires, visant à accroître la persévérance aux mesures d'emploi, dont par la présence régulière de nos agents d'aide à l'emploi dans les établissements scolaires.
2.	Poursuivre nos travaux avec le réseau de la santé et des services sociaux de la région afin de faciliter la référence de la clientèle, notamment celle ayant des besoins liés au développement des habiletés sociales.
3.	Revoir les ententes d'accompagnement des clientèles avec les partenaires de l'éducation pour accroître nos collaborations dans l'accompagnement des participants et participantes en formation.
4.	Maximiser la participation de nos ressources externes dans l'accompagnement des clientèles, notamment en augmentant l'utilisation de l'approche globale.
5.	Renforcer les liens et les mécanismes de communication avec les organismes en développement de l'employabilité et les autres partenaires, notamment pour assurer la mise en œuvre des modalités d'accompagnement et de rétroaction dans le cadre du programme Objectif emploi.
6.	Poursuivre les projets ou initiatives convenus entre les unités locales et les ressources externes visant le rapprochement et la complémentarité des services.
7.	Poursuivre l'expérimentation avec l'organisme Coop Accès Travail de La Côte-de-Gaspé pour la référence de personnes admissibles à la mesure Subvention salariale et ainsi, optimiser l'utilisation de cette mesure.
8.	Contribuer, en collaboration avec nos partenaires, à l'identification de moyens pour innover au niveau de la formation des adultes et à promouvoir la formation générale auprès des diverses clientèles.
9.	Collaborer aux travaux du comité FADIO (formation à distance interordres) ayant comme objectif d'offrir un service éducatif de proximité.
10.	Maximiser notre partenariat et notre contribution aux différentes activités visant l'insertion en emploi des femmes.
11.	Profiter des possibilités des programmes de formation de la <i>Commission des partenaires du marché du travail</i> pour innover dans les formules de formation offertes, en collaboration avec nos partenaires, afin de répondre de façon rapide et adaptée à l'évolution des besoins du marché du travail et de la clientèle.

**AXE D'INTERVENTION 5.3 : LA COLLABORATION DES PARTENAIRES DANS LE SOUTIEN À LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Participer aux stratégies régionales et locales visant à attirer de la main-d'œuvre dans la région, notamment la Stratégie d'établissement durable en Gaspésie ainsi que le comité d'accompagnement de la Stratégie territoriale de l'attraction de la main-d'œuvre des Îles-de-la-Madeleine.
2.	Poursuivre notre implication au projet pilote sur l'immigration en collaboration avec la direction régionale de Montréal et les organismes en employabilité dédiés aux immigrants afin d'améliorer les mécanismes de communication et de recrutement de la main-d'œuvre immigrante.
3.	Soutenir le Regroupement des employeurs du secteur bioalimentaire 2011 qui offre, pour ce secteur, des services d'aide à l'emploi aux travailleurs et des services de partage de main-d'œuvre aux entreprises.

## 5.2 L'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET L'INCLUSION SOCIALE DU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE PERSONNES

En lien avec cet enjeu du plan stratégique 2015-2019 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici les interventions régionales retenues par la Direction régionale de Services Québec Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine pour 2018-2019.

<b>Enjeu : L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes</b>
Orientation 1 : Favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies
Axe d'intervention 1.1 : La participation accrue des prestataires au marché du travail
Orientation 2 : Soutenir les initiatives favorisant la solidarité
Axe d'intervention 2.1 : La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

### ORIENTATION 1 – FAVORISER L'INCLUSION SOCIOÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉMUNIES

La mission Solidarité sociale au sein du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) consiste à proposer des grandes orientations et des politiques d'assistance sociale, de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale afin d'appuyer les efforts du gouvernement en la matière.

Puisque l'emploi demeure le meilleur moyen pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la mise en mouvement et l'insertion en emploi des prestataires d'une aide financière de dernier recours demeurent une priorité pour le MTESS. De plus, la loi sur l'aide aux personnes et aux familles prévoit la mise en œuvre de mesures, programmes et services pour favoriser l'autonomie économique et sociale des personnes et des familles.

Pour favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies, Services-Québec Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine identifie les stratégies suivantes pour 2018-2019.

#### AXE D'INTERVENTION 1.1 : LA PARTICIPATION ACCRUE DES PRESTATAIRES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Actions ou stratégies régionales	
1.	Offrir le soutien financier aux personnes et aux familles démunies conformément au cadre législatif et réglementaire.
2.	Appliquer la loi et le règlement sur l'aide aux personnes et aux familles qui encadrent les programmes d'assistance sociale de façon équitable et impartiale.
3.	Offrir de l'aide et de l'accompagnement social aux prestataires d'une aide financière de dernier recours qui ne sont pas en mesure d'entreprendre à court terme une démarche vers l'emploi.
4.	Intervenir de façon proactive auprès des personnes qui font une demande d'aide financière de dernier recours, et ce, dès le dépôt de leur demande, afin de les aider à se mettre en mouvement et à cheminer vers l'emploi, particulièrement celles qui ont des caractéristiques favorables à l'emploi.
5.	Intervenir de façon proactive auprès des personnes déjà prestataires d'une aide financière de dernier recours ayant des caractéristiques favorables à l'insertion en emploi.
6.	Mettre en œuvre la nouvelle organisation locale du travail visant à assurer une prise en charge rapide par l'ensemble de l'équipe des demandeurs d'une aide financière de dernier recours dès le dépôt de la demande et ainsi assurer, notamment, la mise en œuvre du Programme Objectif Emploi.

7.	Assurer la connaissance par nos équipes et nos partenaires des services offerts par les organismes communautaires et autres organismes de chaque territoire pour mieux accompagner les prestataires qui ne sont pas en mesure d'entreprendre à court terme une démarche vers l'emploi.
8.	Intervenir de façon proactive pour favoriser les sorties des programmes de l'assistance sociale et prévenir les entrées au programme d'aide sociale, particulièrement auprès des jeunes.

## ORIENTATION 2 – SOUTENIR LES INITIATIVES FAVORISANT LA SOLIDARITÉ

Par le *Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale prévoit plusieurs mesures pour accompagner les gens dans leurs démarches d'intégration en emploi. De plus, la mobilisation des milieux est une visée pour favoriser la participation sociale des personnes et des familles à faible revenu ou en situation d'exclusion sociale. Les initiatives développées dans les milieux assurent une réponse concertée aux besoins de la collectivité et permettent, ensemble, d'améliorer le niveau de vie des citoyens et citoyennes, et d'assurer une lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans ce contexte, Services-Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine identifie les stratégies suivantes pour 2018-2019.

### AXE D'INTERVENTION 2.1 : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Actions ou stratégies régionales	
1.	Participer à la mise en œuvre du Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, particulièrement par notre collaboration aux prochaines Alliances de solidarité sur l'ensemble du territoire.
2.	Poursuivre notre participation au Conseil des partenaires du Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (RESSORT) dont la mission est de soutenir la mobilisation et d'accompagner les territoires locaux dans la prise en charge de leur développement social selon les principes de la concertation, du pouvoir d'agir et de la participation citoyenne.
3.	Poursuivre l'implication des unités locales aux tables de développement social de chaque territoire qui visent à développer des partenariats (couloirs de services) pour répondre de façon concertée aux besoins de la clientèle.



### 5.3 UNE PRESTATION DE SERVICES ADAPTÉE AUX BESOINS DES CLIENTÈLES

En lien avec cet enjeu du plan stratégique 2015-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici les interventions régionales retenues par la Direction régionale de Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour 2018-2019.

<b>Enjeu : Une prestation de services adaptée aux besoins des clientèles</b>
Orientation 1 : Simplifier l'accès aux services
Axe d'intervention 1.1 : La simplification des démarches
Axe d'intervention 1.2 : La participation à la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

#### ORIENTATION 1 – SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES

Le modèle d'affaires de Services Québec a été conçu dans l'objectif de simplifier, de façon importante, l'accès aux services gouvernementaux pour les citoyens et citoyennes, ainsi que pour les entreprises. Concrètement, le modèle d'affaires vise à assurer une prestation des services gouvernementaux bonifiée sur l'ensemble du territoire et à rendre disponible toute l'information sur les programmes et services de façon regroupée sur le Web. Pour la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le bureau de Services-Québec de Sainte-Anne-des-Monts est actuellement entièrement déployé. À terme, tous les centres locaux d'emploi deviendront des bureaux de Services Québec offrant différents services gouvernementaux, selon les partenariats établis.

Pour participer à la simplification de l'accès aux services pour les clientèles, Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine identifie les stratégies suivantes pour 2018-2019.

#### AXE D'INTERVENTION 1.1 : LA SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Actions ou stratégies régionales	
1.	Offrir une formation sur le service à la clientèle au personnel visant à développer les attitudes nécessaires pour assurer un service de qualité, et ce, dans l'optique du déploiement de Services Québec.
2.	Contribuer à la mise en œuvre des mesures prévues au Plan d'affaires de Services-Québec 2016-2019, notamment au déploiement des bureaux de Services-Québec de la vague 3, le cas échéant.
3.	Assurer la prise en charge des demandes issues d'Entreprises Québec dans le délai prescrit et la promotion de la Zone entreprises.
4.	Poursuivre l'implantation de l'approche Lean dans notre organisation, notamment par des projets d'amélioration continue et par l'accréditation d'une ressource régionale à la certification « green belt ».

#### AXE D'INTERVENTION 1.2 : LA PARTICIPATION À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT) 2018-2022 met de l'avant les priorités propres aux 17 régions administratives du Québec qui ont été déterminées et priorisées par les comités régionaux directeurs des divers ministères.



Pour cette stratégie, des priorités distinctes ont été établies pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Les priorités régionales qui interpellent la Direction régionale de Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont les suivantes :

#### LA GASPÉSIE

- Dynamiser l'occupation et la vitalité du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région.
- Soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Soutenir l'enseignement et la recherche en région.
- Participer au développement des activités de loisirs, sports et culture en région.
- Participer au développement économique et à la création d'emplois.
- Soutenir les secteurs d'activité phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches et l'aquaculture, l'industrie éolienne et le tourisme.

#### LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- Renverser la tendance démographique.
- Assurer des liens de transport et de communication efficaces entre l'archipel et le continent.
- Consolider et diversifier l'économie.
- Créer un milieu de vie enrichissant et accueillant.

De par les stratégies priorisées dans les orientations précédentes du Plan d'action régional, Services Québec Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine assurera une contribution aux priorités identifiées par l'ensemble des ministères. En rappel, ces stratégies sont :

- Participer aux divers comités pour les stratégies visant l'attraction de la main-d'œuvre dans la région.
- Voir à améliorer nos mécanismes de communication et de recrutement de la main-d'œuvre immigrante avec les régions centrales.
- Faire connaître les emplois disponibles et les postes vacants pour soutenir les employeurs dans leurs efforts de recrutement et les chercheurs d'emploi de la région.
- Sensibiliser les entreprises aux meilleures pratiques de gestion des ressources humaines, particulièrement pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.
- Soutenir et collaborer aux initiatives locales dans le cadre des Alliances de solidarité.
- Participer aux diverses tables de partenaires sur le développement social, tant au niveau local que régional, et évaluer notre implication dans divers projets menés par les partenaires.
- Poursuivre nos participations aux divers comités visant l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi et aussi, à assurer une offre de formation plus accessible pour la population.
- Assurer une veille du marché du travail, particulièrement des créneaux d'excellence et des secteurs d'activité priorisés.

- Soutenir le développement des compétences des dirigeants d'entreprises en matière de gestion des ressources humaines et les accompagner dans le recrutement et l'intégration d'une main-d'œuvre diversifiée.
- Soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future.
- Soutenir le Regroupement des employeurs du bioalimentaire pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur de la transformation des produits marins.
- Poursuivre, via le centre local d'emploi des Îles-de-la-Madeleine, notre participation à la Table RH de ce territoire.

De plus, par le déploiement des bureaux de Services Québec en région, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale contribue également aux objectifs de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en assurant un service de proximité et une présence gouvernementale avec des emplois de qualité partout sur le territoire.

Aussi, pour assurer notre participation à la stratégie gouvernementale, Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine cible d'autres stratégies pour 2018-2019.

<b>Actions ou stratégies régionales</b>	
1.	Examiner avec les acteurs concernés une implication à la mise en place et la mise en œuvre d'un plan régional concerté de démographie durable et selon notre mission, supporter des projets qui soutiennent la mobilité de la main-d'œuvre.
2.	Soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre du secteur de la culture, notamment via une entente régionale de formation en entreprise avec le Conseil de la culture de la Gaspésie et pour les Îles-de-la-Madeleine, avec Arrimage et Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine.
3.	Poursuivre notre participation à la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui est un lieu de concertation et de réseautage régional pour favoriser l'adoption et le maintien des saines habitudes de vie par les jeunes et leurs familles.
4.	Analyser une possible implication dans la mise en place d'une instance de concertation entrepreneuriale afin de favoriser l'intersectorialité dans la région.
5.	Soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre du secteur de l'agriculture, notamment via une entente régionale de formation en entreprise avec la Fédération de l'UPA Gaspésie/Les Îles.
6.	Collaborer, via le centre local d'emploi des Îles-de-la-Madeleine et les membres de la Table RH, à initier un projet avec 4 entreprises de divers secteurs d'activités sur les thèmes de l'attraction et de la rétention.
7.	Évaluer notre possible implication dans le développement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future pour répondre aux besoins exprimés par le groupe CTMA dans une optique de modernisation de la flotte de l'entreprise.
8.	Promouvoir, en partenariat avec la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, la mesure Soutien au travail autonome sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine afin de contribuer à la diversification de l'économie locale.
9.	Poursuivre le développement des compétences de la main-d'œuvre du secteur des croisières, particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine.
10.	Poursuivre notre participation aux rencontres de la table bioalimentaire des Îles-de-la-Madeleine.
11.	Examiner la façon de supporter le développement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future, en collaboration avec les établissements d'enseignement, pour répondre aux besoins exprimés par les centres d'hébergement pour personnes âgées aux Îles-de-la-Madeleine.

## ANNEXES

---

1. BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL
2. INDICATEURS DE RÉSULTATS CIBLÉS ET CIBLES
3. ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
4. COMPOSITION DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

## ANNEXE 1 BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

### Budget initial du Fonds de développement du marché du travail, Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2018-2019

Total _FDMT	Fonds du Québec	Fonds du Compte de l'assurance-emploi
15 355,4 k\$	2 295,9 k\$	13 059,5 k\$

Le modèle de base de répartition du budget FDMT entre les unités locales tient compte des critères suivants :

- ❖ Le nombre de chômeurs
- ❖ Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi
- ❖ Le nombre d'entreprises avec certaines exclusions, dont les organismes gouvernementaux
- ❖ Le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans
- ❖ Le nombre de prestataires de l'aide sociale (sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi)

D'autres facteurs particuliers au territoire concerné peuvent être pris en considération dans la répartition du budget régional. Pour 2018-2019, le poids relatif de chaque bureau local de la région est le suivant :

CLE de Bonaventure	18,1 %
CLE de La Côte-de-Gaspé	17,3 %
Bureau de Services Québec de Sainte-Anne-des-Monts	13,6 %
CLE des Îles-de-la-Madeleine	14,9 %
CLE du Rocher-Percé	19,9 %
Bureau de Services Québec de Carleton-sur-Mer	16,2 %

Ces paramètres de répartition contribuent également à déterminer le budget de fonctionnement attribué à chaque entité administrative de la région pour assumer la rémunération du personnel et les autres frais d'opération ainsi qu'à l'attribution des cibles de résultats locales selon les indicateurs ciblés du Plan d'action régional (voir Annexe 2).

## ANNEXE 2 INDICATEURS DE RÉSULTATS CIBLÉS ET CIBLES

Conformément à sa gestion par résultats, l'atteinte des objectifs de Services Québec se mesure à l'aide d'indicateurs de résultats ciblés qui constituent des points de repère pour évaluer la performance de l'organisation. Ces indicateurs sont interreliés et peuvent traduire des résultats associés à plus d'une orientation ou d'une stratégie.

Pour l'année 2018-2019, les indicateurs de résultats sont centrés sur la finalité et l'efficacité des interventions.

Indicateurs de résultat	Cibles 2017-2018	Résultats 2017-2018 <sup>2</sup>	Cibles 2018-2019
1. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	3 339	3 760	3 348
2. Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	n/a	57,6 %	48,4 %
3. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	1 257	2 381	1 646
4. Taux d'emploi des participants de l'assurance-emploi ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	n/a	n/a	58,4 %
5. Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	753	656	613
6. Taux d'emploi de la clientèle des programmes de l'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	n/a	39,9 %	40,8 %
7. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	107	125	130
8. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	384	421	458
9. Taux d'exactitude monétaire dans le traitement administratif des dossiers actifs des services de solidarité sociale	97 %	91,6 %	97 %
10. Proportion des demandes d'aide financière de derniers recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	85 %	97,1 %	85 %

### Facteurs de contingence pour l'atteinte des indicateurs de résultats ciblés

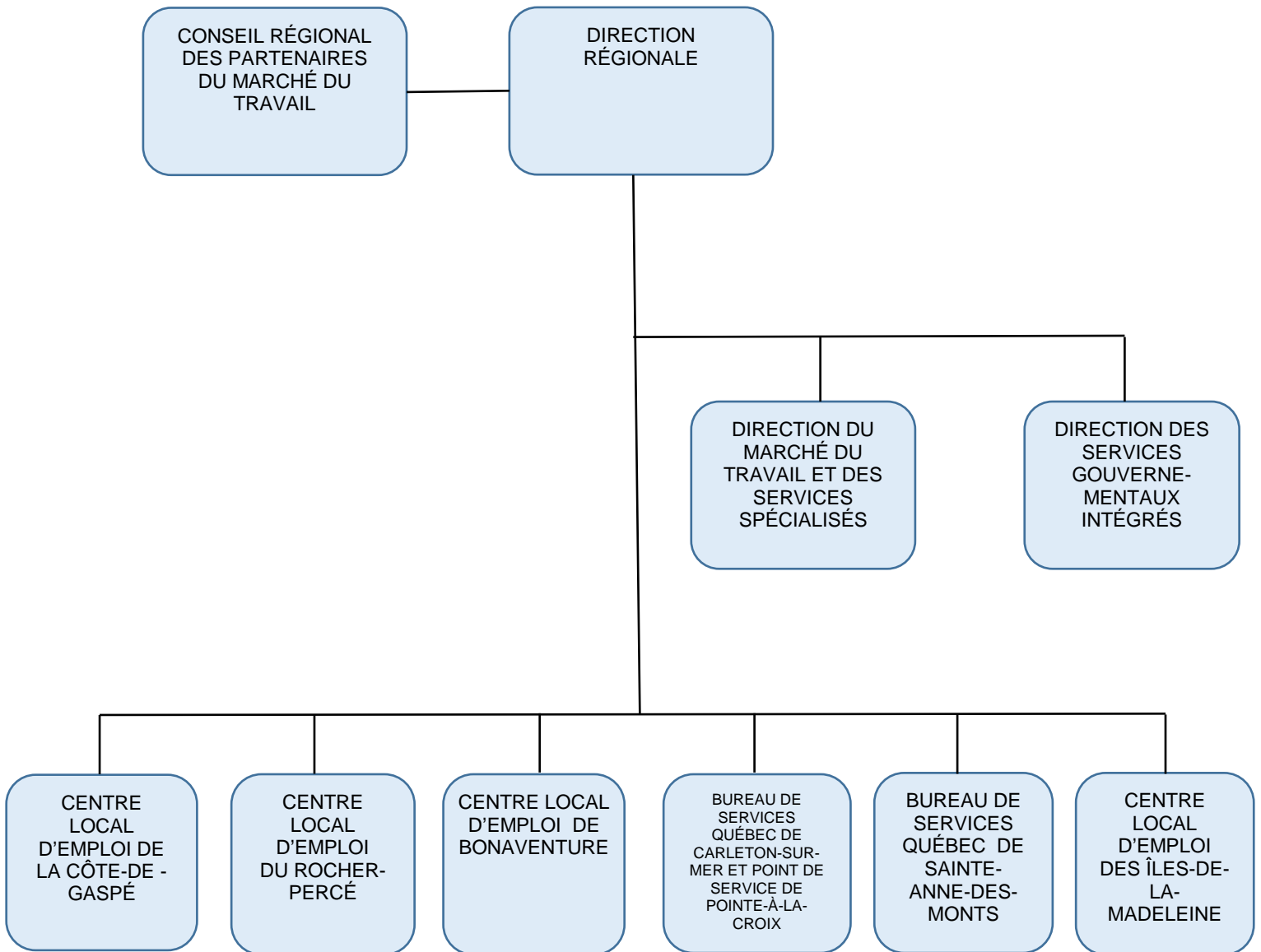
Certains facteurs externes peuvent influencer l'atteinte des résultats prévus dans le présent plan d'action. Dans la mesure où ceux-ci sont connus, il importe d'en tenir compte pour évaluer avec justesse la performance de Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au moment de la reddition de comptes.

Les cibles du présent plan d'action sont préliminaires. Elles seront revues au plus tard à l'automne 2018 et pourraient être ajustées pour tenir compte, notamment, des résultats effectifs de 2017-2018, des ressources allouées et des prévisions économiques révisées pour 2018-2019.

---

<sup>2</sup> Les résultats de 2017-2018 sont préliminaires et en date du 31 mars 2018. À noter que les résultats finaux pourraient différer.

**ANNEXE 3 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC  
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**



**ANNEXE 4 COMPOSITION DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

<b>Membres représentant la main-d'œuvre</b>	
<b>Denis Beaudin</b>	Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
<b>Anatole Chiasson</b> (Vice-président)	Conseil central Gaspésie-Les Îles (CSN)
<b>Michèle Poirier</b>	Fédération de l'UPA Gaspésie-Les Îles
<b>Sonia Gagné</b>	Alliance de la Fonction publique du Canada
<b>Membres représentant les entreprises</b>	
<b>Carol Cotton</b>	Technocentre Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
<b>Sony Cormier</b>	Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
<b>Olivier Nollet</b>	Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé
<b>Maurice Quesnel</b>	Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs
<b>Jacques Veillette</b> (président)	Coopérative de développement régional Gaspésie/Les Îles
<b>Membres représentant la formation et le milieu de l'enseignement</b>	
<b>Benoit-Guy Audet</b>	Centre de formation professionnelle de Bonaventure
<b>Christine Lepage</b>	Services de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et service aux entreprises
<b>Hélène Roy</b>	Services de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et service aux entreprises
<b>Sylvain Vachon</b>	Groupe Collégia-Secteur Gaspésie/Les Îles
<b>Membres représentant le milieu communautaire</b>	
<b>Lyne Grenier</b>	Service d'aide à l'emploi des Îles
<b>Annie Tapp</b>	Carrefour jeunesse Option emploi Rocher-Percé
<b>Secrétaire du CRPMT</b>	
<b>Nadine LeBreux</b>	Services Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
<b>Représentants ministériels (sans droit de vote)</b>	
<b>Florent Lado Nogning</b>	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
<b>Pauline Dupuis</b>	Commission de la Construction du Québec
<b>Richard Bernier</b>	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Mise à jour 2018-03-28

PLAN D'ACTION  
RÉGIONAL  
2018-2019